

# LE TRAVAIL DECENT : ELEMENTS D'OPERATIONNALISATION

Par AMOUSSOU-KOUE TETE Ekoué Faustin  
Directeur Général du Travail et des Lois Sociales  
Lomé, Octobre 2010

# Plan

- Fondements institutionnels : Outils de base
- PPTD : concrétisation du concept

# I – Fondements institutionnels

- Agenda pour le travail décent : mondial et régionaux
- Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation juste
- Pacte mondial pour l'emploi

# Agenda pour le travail décent : axes et contenus

- Création d'emplois et développement de l'entreprise
- Protection sociale
- Normes et droits des travailleurs
- Gouvernance et dialogue social

# Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation juste

- Reprise des 4 objectifs stratégiques de l'agenda
- Mécanisme de suivi
- Nécessité d'une autre forme de synergie
- Coopération technique

# Pacte mondial pour l'emploi

- Reprise des 4 axes stratégiques de l'agenda avec une actualisation contextuelle : la crise
- Instrument de riposte à la crise
- Institution de 11 principes directeurs

# PPTD : concrétisation du concept

- Deux générations de PPTD : génération avant la crise et le pacte et génération après le pacte
- Nature du document
- Processus d'élaboration
- Situation mondiale

# Nature du document

- Cadre de coopération
- Accord international



# Processus

- Requête
- Tripartite
- Validation
- Signature
- Mobilisation des ressources
- Mise en œuvre
- Suivi

# Situation mondiale et contraintes

- 21 PPTD signés
- 25 en cours
- Contraintes : arrimage avec les autres instruments de coopération : OMD, DSRP, UNDAF
- Participation faible des acteurs (syndicats et patronats)

# Stratégies syndicales

- Maîtrise du concept et des instruments
- Organisation de la participation pour l'élaboration des PPTD
- Organisation de la participation pour le suivi de la mise en œuvre : veille

Je suis à votre disposition

Je vous remercie